

**COMPTES DE  
L'EXERCICE**

**2014**



**DE LA  
COMMUNE ET  
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

## **Convocation de l'assemblée bourgeoisiale**

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

**le jeudi 25 juin 2015,**

**à 19h30 à la salle de gymnastique,**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 18 décembre 2014 ;
2. Lecture des comptes de l'exercice 2014 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
4. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2014 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

## **Le billet de la bourgeoisie**

Chères bourgeoises,  
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 25 juin 2015 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2014 de la Bourgeoisie d'Isérables.

### **COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Le compte de fonctionnement 2014 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 29'811.45. Avec un total des amortissements de CHF 28'182.10, le compte 2014 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 1'629.35.

Les charges de fonctionnement atteignent CHF 30'763.65. Ils comprennent CHF 9'200.- de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts ...); CHF 17'230.- pour les entretiens des installations, du réseau d'eau et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 4'300.- pour des entretiens sylvicoles.

Les revenus de fonctionnement se montent en 2014 à CHF 60'575.10. Ils se composent pour l'essentiel d'une subvention communale sylvicole de CHF 20'000.-, de la contribution annuelle de Télénendaz de CHF 19'000.-, de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.- et d'une participation de tiers de CHF 2'000.- pour le projet du Roi de Balavaux qui sera réalisé durant l'été 2015.

### **COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

Les montants investis en 2014, soit CHF 185'182.10 sont les plus importants pour notre Bourgeoisie depuis plus de 20 ans. Ces investissements ont permis de construire une nouvelle place de traite sur le secteur de Tracouet (propriété de la Bourgeoisie sur la commune de Nendaz) pour un montant de CHF 154'199.10.

(CHF 16'558.10 pour le terrassement, CHF 59'653.55 pour le génie civil, CHF 52'573.90 pour la charpente et pour la couverture, CHF 16'058.35 pour l'installation électrique et des frais divers pour CHF 9'355.20)

Le toit du casin de Balavaux a été entièrement rénové de sorte de permettre une utilisation conforme de ce bâtiment et d'assurer sa pérennité, ces travaux ont coûté à CHF 30'983.-.

Ces investissements importants ont pu être réalisés grâce aux aides reçues de la part de l'aide Suisse aux Montagnards (CHF 35'000.-) ainsi que des subventions cantonales (CHF 60'000.-).

### **DIVERS**

Les réalisations entreprises par Télénendaz SA sur le domaine de Tracouet sont toujours en attente d'être régularisées par l'autorité cantonale compétente, ces procédures se déroulent parallèlement à l'homologation du plan de zone de la commune de Nendaz.

La société de remontées mécaniques Télénendaz SA a conclu un accord de principe avec le WWF. Sur la base de cet accord, le projet général d'enneigement du secteur Tracouet – Prarions – Plan du Fou sera mis très prochainement à l'enquête. Ce projet est suivi de près par la Commission et le Conseil Bourgeoisial.

Au vu des dossiers importants qui impliquent à la fois la Bourgeoisie d'Isérables et celle de Nendaz, votre Conseil Bourgeoisial a entrepris d'intensifier ses relations avec la Commune et la Bourgeoisie de Nendaz, ainsi qu'avec Télénendaz SA. Une rencontre des Conseils Bourgeoisiaux s'est ainsi déroulée en septembre 2014 dans la région de Pra Da Dzeu, Tracouet et Balavaux. Cette journée « *à la découverte du territoire bourgeoisial bedjui en terres nendettes* » a permis à tous les participants de (re)découvrir les limites de la propriété bourgeoisiale d'Isérables. D'autres rencontres sont à venir ...

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiale, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoise d'Isérables

Régis Monnet  
Président

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2013Budget  
2014Compte  
2014

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	fr.	69'441.50			30'763.65
Revenus financiers	+	fr.	82'976.15		11'950.00	60'575.10
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	=	fr.	-		-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	=	fr.	<b>13'534.65</b>		<b>47'300.00</b>	<b>29'811.45</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-	-
Marge d'autofinancement	+	fr.	13'534.65		47'300.00	29'811.45
Amortissements ordinaires	-	fr.	9'950.55		21'000.00	28'182.10
Amortissements complémentaires	-	fr.	-		-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	fr.	-		-	-
<b>Excédent de charges</b>	=	fr.	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	=	fr.	<b>3'584.10</b>		<b>26'300.00</b>	<b>1'629.35</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+	fr.	7'950.55		150'000.00	185'182.10
Recettes	-	fr.	-		96'600.00	95'000.00
<b>Investissements nets</b>	=	fr.	<b>7'950.55</b>		<b>53'400.00</b>	<b>90'182.10</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	=	fr.	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-	-
Marge d'autofinancement	+	fr.	13'534.65		47'300.00	29'811.45
Investissements nets	-	fr.	7'950.55		53'400.00	90'182.10
Investissements nets (négatifs)	+	fr.	-		-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	=	fr.	<b>-</b>		<b>6'100.00</b>	<b>60'370.65</b>
<b>Excédent de financement</b>	=	fr.	<b>5'584.10</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

# Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2013      Etat 31.12.2014

Provenance des fonds

Emploi de fonds

	Etat 31.12.2013	Etat 31.12.2014	Provenance des fonds (diminution des actifs, augmentation des passifs)	Emploi de fonds (augmentation des actifs, diminution des passifs)
<b>1 Actif</b>	<b>2'711'363.66</b>	<b>2'919'371.06</b>		
<b>Patrimoine financier</b>	<b>80'813.66</b>	<b>226'821.06</b>		
10 Disponibilités	45'818.29	98'237.04	-	52'418.75
11 Avoirs	24'678.55	24'740.25	-	61.70
12 Placements	10'001.00	10'001.00	-	-
13 Actifs transitoires	315.82	93'842.77	-	93'526.95
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>2'630'550.00</b>	<b>2'692'550.00</b>		
14 Investissements propres	39'000.00	101'000.00		
15 Prêts et participations permanentes	2'591'550.00	2'591'550.00		
16 Subventions d'investissement	-	-		
17 Autres dépenses activables	-	-		
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
19 Découvert du bilan	-	-		
<b>2 Passif</b>	<b>2'711'363.66</b>	<b>2'919'371.06</b>		
<b>Engagement</b>	<b>141'994.91</b>	<b>348'372.96</b>		
20 Engagements courants	98'074.86	313'632.71	215'557.85	-
21 Dettes à court terme	-	-	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	24'678.55	24'740.25	61.70	-
23 Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24 Provisions	-	-	-	-
25 Passifs transitoires	19'241.50	10'000.00	-	9'241.50
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
<b>Fortune</b>	<b>2'569'368.75</b>	<b>2'570'998.10</b>		
29 Fortune nette	2'569'368.75	2'570'998.10		
			-	-
			215'619.55	60'370.65
				215'619.55

Excédent de financement du compte administratif  
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	5'070.05	-	7'450.00	-	5'060.30	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	71'969.60	20'000.00	31'000.00	20'000.00	45'412.40	20'000.00
9 Finances et impôts	2'352.40	62'976.15	4'500.00	39'250.00	8'473.05	40'575.10
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>79'392.05</b>	<b>82'976.15</b>	<b>42'950.00</b>	<b>59'250.00</b>	<b>58'945.75</b>	<b>60'575.10</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>3'584.10</b>	-	<b>16'300.00</b>	-	<b>1'629.35</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>	-	-	-	-	-	-

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	700.00		700.00		700.00	
31 Biens, services et marchandises	6'722.45		11'250.00		8'544.00	
32 Intérêts passifs	62'019.05		-		17'230.30	
33 Amortissements	9'950.55		21'000.00		28'182.10	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		4'289.35	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts	-	62'000.00	-	39'000.00	-	37'000.00
41 Patentes et concessions	-	976.15	-	250.00	-	1'575.10
42 Revenus des biens	-	-	-	-	-	-
43 Contributions	-	-	-	-	-	-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	20'000.00	-	20'000.00	-	20'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques	-	-	-	-	-	2'000.00
46 Subventions	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>79'392.05</b>	<b>82'976.15</b>	<b>32'950.00</b>	<b>59'250.00</b>	<b>58'945.75</b>	<b>60'575.10</b>

**Excédent de charges**

**Excédent de revenus**

	-	-	-	-	-	-
	3'584.10		26'300.00		1'629.35	



Compte des investissements selon les tâches

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	7'950.55	-	150'000.00	96'600.00	185'182.10	95'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>7'950.55</b>	<b>-</b>	<b>150'000.00</b>	<b>96'600.00</b>	<b>185'182.10</b>	<b>95'000.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>7'950.55</b>		<b>53'400.00</b>		<b>90'182.10</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>-</b>	



**BOURGEOISIE D'ISERABLES**  
**TABEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2014**

	Valeur comptable		Variations en 2014		Valeur à amortir au 31.12.2014	Taux en %	Amortissement en 2014	Valeur comptable au 31.12.2014
	au 31.12.2013		Augmentation	Diminution				
Actions Téléndaz	10'000.00				10'000.00	50	0.00	10'000.00
Bâtiments	39'000.00				39'000.00	10	9'000.00	30'000.00
Place de traite Tracouet	0.00	185'182.10	95'000.00		90'182.10	10	19'182.10	71'000.00
	<b>49'000.00</b>	<b>185'182.10</b>			<b>139'182.10</b>		<b>28'182.10</b>	<b>111'000.00</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	170.2%	33.1%	44.2%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs ( recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	16.3%	49.2%	30.2%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	20.3%	21.8%	21.4%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2013	2014	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	27.6%	23.1%	24.3%

4. Endettement net par habitant (I4)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	71	138	105

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	171.1%	575.1%	341.6%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles

assemblée primaire

Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2014

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissements net	Organe compétant: décision du	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
	Néant		Conseil Municipal								
			Assemblée Primaire								
<p align="center">Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000</p>											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires  
**assemblée primaire**  
Ofinco, art. 69quater et quinques

Exercice comptable 2014

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				
<b>EXEMPLE</b>					

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau

*F i d u c i a i r e*

J. PHILIPPOZ S.A.

*L e y t r o n*

COMPTABILITÉS

BOUCLEMENTS

RÉVISIONS

EXPERTISES

CONSEILS  
D'ENTREPRISES

FISCALITÉ

Au Conseil Bourgeoisial d'Isérables  
1914 Isérables

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2014** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Bourgeoisie ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Bourgeoisie qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 1'629.35 et une fortune nette au bilan de Fr. 135'998.10.

Leytron, le 20 mai 2015 / NM

**FIDUCIAIRE J. PHILIPPOZ S.A.**

Nicolas-MARTINET  
Expert réviseur agréé

Patrice MARTINET

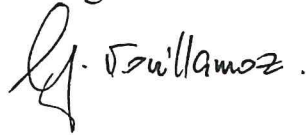
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 25 mai 2015

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



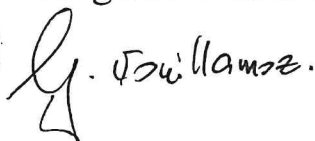
Les comptes 2014 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 25 juin 2015

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz





## **Convocation de l'assemblée primaire**

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 25 juin 2015, à 20h00,  
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 18 décembre 2014;*
- 2. Lecture des comptes de l'exercice 2014 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;*
- 4. Présentation du projet de développement territorial Isérables 2025 par Pacte 3F ;*
- 5. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

# Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 25 juin 2015 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2014 de la municipalité d'Isérables.

Votre Conseil communal est toujours animé par l'ambition de limiter les frais de fonctionnement tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens. Le compte de fonctionnement 2014, dont les éléments principaux sont présentés ci-après, illustre ce souci d'efficacité.

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

### ▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2014 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 709'147.30. Elle est très légèrement inférieure à la moyenne des marges d'autofinancement des 10 dernières années (CHF 731'402.44). Ce résultat moyen s'explique par des recettes qui stagnent et des charges induites qui tendent à augmenter. Avec un total des amortissements de CHF 681'190.55, le compte 2014 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 27'956.55.

Pour les différents chapitres, on relève les éléments principaux suivants :

### ▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 500'860.65 en 2014. L'augmentation de CHF 38'654.90 par rapport aux comptes 2013 s'explique par des travaux d'entretien réalisés dans les bâtiments industriels (CHF 25'000.--) et par une augmentation des primes d'assurances chose et RC (CHF 10'000.--).

Malgré cette augmentation, l'administration générale ne représente que 12.5 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal.

### ▪ **Sécurité publique**

Avec un total net de charges de CHF 154'425.50, le chapitre de la sécurité publique a coûté près de CHF 30'000.-- de moins qu'en 2013. Les principales variations sont intervenues dans les frais de conservation du cadastre (CHF 9'500.-- de moins qu'en 2013), les coûts de la chambre pupillaire intercommunale (CHF 9'000.--) et ceux du CSIB des 2 Rives (CHF 9'000.--). Si le Conseil communal n'a pas d'emprise sur les coûts du cadastre, il est par contre particulièrement attentif à maîtriser ceux des autres chapitres de la sécurité publique. Ce dicastère représente, actuellement, 3.8 % des dépenses communales.

#### ▪ **Enseignement et formation**

Le coût net à charge de la commune pour l'enseignement et la formation s'élève à CHF 573'879.44 en 2014 (14.3 % des charges de fonctionnement de la commune), en augmentation de plus de 23 % par rapport à 2013. Cette importante variation de près de CHF 110'000.-- est due pour CHF 22'000.-- au traitement du directeur des écoles, pour CHF 30'000.-- à la contribution communale pour les élèves des écoles enfantines et primaires, pour CHF 20'000.-- à la contribution communale pour les élèves du cycle d'orientation et pour CHF 54'000.-- aux frais d'exploitation du CO de Leytron qui a vu en 2014 la dernière phase de ses travaux de rénovation être menée à bien.

Les coûts engendrés par le CO doivent à l'avenir être maîtrisés, à cet effet, les communes partenaires du site de Leytron (Leytron, Riddes, Saillon, Isérables), ont souhaité se retirer de l'association régionale de Martigny. La nouvelle association du CO Leytron qui comprendra également Chamoson pourra œuvrer avec plus d'autonomie, de proximité et d'efficacité dès 2016 lorsque ces communes seront devenues propriétaires des bâtiments du CO.

Le soutien de la commune aux apprentis et aux étudiants par le versement d'une subvention annuelle et la participation aux frais de transport s'est élevé en 2014 à plus de CHF 25'000.-

#### ▪ **Culture, loisirs et culte**

Globalement les coûts pour ce dicastère ont augmentés en 2014 de 28 % par rapport à 2013, l'ensemble de ces charges ne représentent toutefois que le 4.7 % des charges communales. Cette augmentation de CHF 41'000.-- provient à raison de CHF 9'000.-- de subventionnements supplémentaires aux sociétés locales et en particulier de soutien aux projets du Musée d'Isérables. Un montant de CHF 15'000.-- a été alloué à la construction d'une nouvelle fontaine aux Chaveinzis ainsi qu'à l'entretien et à la décoration des places et des rues.

Environ CHF 14'000.-- ont été investis dans l'entretien du couvert communal des Comballes et la réfection de la place de la patinoire.

Un rattrapage du salaire, non facturé en 2013, de l'auxiliaire pastoral de près de CHF 8'000.-- a été porté aux comptes 2014.

#### ▪ **Santé et prévoyance sociale**

Pour 2014, le dicastère santé et prévoyance sociale représente 6.7% des dépenses du ménage communal. Ce poste en constante augmentation depuis quelques années, diminue toutefois de CHF 21'000.-- en 2014, malgré la mise en place de la structure de soins et bien être « *Aux p'tits soins* » et le maintien de l'aide aux familles domiciliées à Isérables. Le paiement des primes d'assurance maladies et accidents des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2014 à CHF 64'200.--. Votre équipe communale souhaite maintenir cette aide volontaire et non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Isérables.

- **Trafic**

Ce dicastère représente 23 % des charges communales, soit près de CHF 920'000.-- de dépenses nettes. Pour 2014, ces charges sont maîtrisées et en très légères diminutions de 1 % par rapport à 2013.

La participation communale à la réfection des routes cantonales s'est élevée à CHF 43'260.85 pour 2014, soit près de CHF 16'000.-- de moins qu'annoncé par le canton lors de l'établissement du budget 2014. Cet écart s'explique par la diminution de la capacité financière du canton dans le maintien de ses propres infrastructures. Il est, dès lors, à craindre qu'à l'avenir des sommes très importantes doivent à nouveau être mobilisées dans ces entretiens vitaux, en particulier pour une commune de montagne comme la nôtre où la vétusté et la dangerosité du réseau routier ne sont plus à démontrer !

Comme chaque année, des sommes importantes ont été utilisées pour l'entretien du réseau routier communal. Globalement ce poste qui atteint près de CHF 200'000.-- a toutefois connu une diminution de 13.3 % en 2014.

L'entretien du parc de véhicules et de machines a également diminué en 2014, de près de 18%. Ceci montre que le choix du remplacement plutôt que de l'entretien des véhicules anciens s'avère payant.

- **Protection et aménagement de l'environnement**

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable se montent à CHF 172'250.-- en 2014, soit environ CHF 50'000.-- de moins que pour l'exercice 2013. Cette diminution, que l'on espère durable, est induite par la diminution des secteurs vétustes de notre réseau de distribution. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 107'396.80 en 2014 et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 65'000.--. Ce déséquilibre important doit impérativement être corrigé dans un proche avenir afin d'atteindre l'autofinancement qu'exige la loi.

Le coût du traitement des eaux usées a légèrement augmenté en 2014 (+ 7%) pour atteindre CHF 113'177.45. Les recettes sont également restées très stables (CHF 94'000.-- en 2014 et 95'700.-- en 2013). Ce service est donc actuellement proche de l'autofinancement.

Le traitement des déchets et des ordures induit CHF 140'901.-- de frais pour CHF 111'068.- de recettes. Ainsi, bien que les dépenses liées à ce service aient été drastiquement réduites depuis notre adhésion à la SATOM, un déficit d'autofinancement demeure.

Globalement les services autofinancés présentent donc un manque de financement de près de CHF 115'000.-- qui doit impérativement être corrigé dans un très proche avenir. Cet état de fait est similaire à celui de nos voisins et donc une solution commune doit être trouvée afin d'éviter notamment le tourisme des déchets, par la mise en place soit d'une taxe au sac, soit d'une taxe au poids.

- **Economie publique**

En 2014, la microcentrale de turbinage du Arzay a engendré des ventes d'énergie pour plus de CHF 404'000.-- (CHF 353'000.-- en 2013). La production annuelle s'est élevée à 2'190'000 kWh, en progression de plus de 7 % par rapport à 2013 et constitue le meilleur exercice depuis sa mise en service en 2004. Cela témoigne, à n'en pas douter, de la clairvoyance des investissements qui ont été consentis pour améliorer notre capacité de transport de l'eau potable des sources de Rosey.

## ▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales sont globalement restées stables en 2014. Toutefois, le montant de la péréquation financière des ressources, annoncé par le canton, n'a été qu'à moitié versé. Ce manque à gagner de près de CHF 90'000.-- représente à lui tout seul les  $\frac{3}{4}$  de la diminution de marge d'autofinancement par rapport à 2013 !

Les recettes effectives des impôts atteignent CHF 2'712'000.-- en 2014. En comparaison, les revenus de la microcentrale du Arzay représentent presque 15 % des recettes d'impôts, il est donc évident que notre microcentrale constitue le meilleur contribuable de la commune !

## **INVESTISSEMENTS**

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 1'351'522.05 et les recettes d'investissement à CHF 743'330.50. Les dépenses nettes qui s'élèvent donc à CHF 608'191.55 ont été intégralement financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements réalisés en 2014 sont les suivants :

- CHF 22'998.65 ont été investis pour la réfection des sols des corridors de l'école. Le budget prévu pour cet objet (CHF 20'000.--) a été respecté.
- CHF 4'410.95 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'élève à CHF 110'005.25. Ce montant couvre les travaux de réfections du tronçon de La Vouarde – Le Rosselin. La participation communale annoncée par le canton pour cet investissement réalisé sous sa direction était de CHF 53'500.--. Des travaux initialement prévus en 2015 ont déjà été entrepris en 2014.
- La réfection de la route communale dans le secteur du Sâdy budgétée à CHF 285'000.- a effectivement coûté CHF 358'589.40. Les coûts supplémentaires ont été générés par des travaux complémentaires (murs de soutènements et éclairage public) et par des difficultés de réalisation induites par le réseau de canalisations préexistant dans ce tronçon de route.
- La mise en place des plaques et numéros de rue a débuté en 2014 pour un montant de CHF 26'632.05 (budget CHF 35'000.--). Cet investissement se poursuit en 2015.
- La mise en place des ouvrages de protection contre les coulées de neige qui a débuté en 2013 s'est poursuivie en 2014 et se terminera en 2015. Les investissements réalisés à cet effet en 2014 ont atteint CHF 115'962.20 et les subventions reçues se montent à CHF 81'375.95.
- La route agricole de Sous Ville a été réalisée en 2014 pour un coût de CHF 604'331.20. Des subventions cantonales et fédérales ont été perçues à hauteur de CHF 419'000.-- et une participation exceptionnelle de l'Aide suisse aux communes de montagne de CHF 180'000.-- a été enregistrée dans les recettes d'investissement pour cet objet.
- La construction et la rénovation des routes forestières, débutée en 2012-2013 poursuivie en 2014 pour un montant de CHF 5'748.50 et CHF 2'000.-- de subventions fédérales.

- Des travaux anticipés de la liaison Isérables – Riddes (projet de turbinage 2 – microcentrale du Pied du Mont) ont été réalisés en 2014 lors de la construction des ouvrages de protection contre les crues du village de Riddes. Ces travaux sont enregistrés au compte des investissements pour un montant de CHF 57'844.10.

**L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 100'955.75 s'élève à CHF 2'765'52.66 à la fin de l'année 2014, ce qui témoigne d'un endettement mesuré. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était plus procédé à des investissements, la dette communale pourrait être remboursée en moins de 5 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 3'146.--.**

**Les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement montrent également une situation financière clairement maîtrisée.**

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer très nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre fructueuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères citoyennes, chers citoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet  
Président

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2013Budget  
2014Compte  
2014

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	fr.	3'311'697.09		3'306'759.33
Revenus financiers	+	fr.	4'143'746.38		4'015'906.63
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	=	fr.	-		-
<b>Marge d'autofinancement</b>	=	fr.	<b>832'049.29</b>		<b>709'147.30</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-
Marge d'autofinancement	+	fr.	832'049.29		709'147.30
Amortissements ordinaires	-	fr.	705'117.25		681'190.55
Amortissements complémentaires	-	fr.	-		-
Amortissement du découvert au bilan	-	fr.	-		-
<b>Excédent de charges</b>	=	fr.	-		-
<b>Excédent de revenus</b>	=	fr.	<b>126'932.04</b>		<b>27'956.75</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+	fr.	786'798.65		1'431'900.00
Recettes	-	fr.	164'679.40		743'330.50
<b>Investissements nets</b>	=	fr.	<b>622'119.25</b>		<b>608'191.55</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	=	fr.	-		-

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-
Marge d'autofinancement	+	fr.	832'049.29		709'147.30
Investissements nets	-	fr.	622'119.25		608'191.55
Investissements nets (négatifs)	+	fr.	-		-
<b>Insuffisance de financement</b>	=	fr.	-		-
<b>Excédent de financement</b>	=	fr.	<b>209'930.04</b>		<b>100'955.75</b>





Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	483'666.20	21'011.30	522'500.00	23'500.00	523'273.05	22'412.40
1 Sécurité publique	2'15'874.34	31'285.65	210'150.00	28'500.00	176'112.95	21'687.45
2 Enseignement et formation	481'992.01	18'266.50	498'000.00	10'500.00	592'954.74	19'075.30
3 Culture, loisirs et culte	155'241.55	8'500.00	173'350.00	19'000.00	195'715.35	8'150.25
4 Santé	54'734.35	-	64'000.00	-	70'756.55	78.50
5 Prévoyance sociale	350'231.90	62'569.10	320'600.00	4'000.00	271'036.75	4'471.25
6 Trafic	1'113'076.70	185'620.40	1'024'000.00	271'000.00	1'073'592.35	154'580.85
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	741'676.60	372'255.05	800'900.00	332'500.00	648'934.46	362'502.85
8 Economie publique, yc services industriels	281'395.55	584'537.44	366'350.00	542'200.00	327'076.40	601'880.83
9 Finances et impôts	138'925.14	2'859'700.94	115'500.00	2'754'609.00	108'497.28	2'821'066.95
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>4'016'814.34</b>	<b>4'143'746.38</b>	<b>4'095'350.00</b>	<b>3'985'809.00</b>	<b>3'987'949.88</b>	<b>4'015'906.63</b>

<b>Excédent de charges</b>	-	109'541.00	-	-	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	<b>126'932.04</b>	-	-	-	<b>27'956.75</b>	-

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	856'194.85		893'650.00		910'236.60	
31 Biens, services et marchandises	1'177'005.14		1'246'600.00		1'173'235.74	
32 Intérêts passifs	58'942.00		-		59'794.05	
33 Amortissements	705'117.25		639'400.00		681'190.55	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	301'728.09		313'100.00		347'253.25	
36 Subventions accordées	725'527.01		657'600.00		647'939.69	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	192'300.00		284'000.00		168'300.00	
40 Impôts		2'415'421.04		2'341'000.00		2'464'959.65
41 Patentes et concessions		56'196.15		61'500.00		62'704.30
42 Revenus des biens		187'698.70		-		191'010.30
43 Contributions		985'153.99		838'200.00		918'792.33
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		260'081.20		257'609.00		171'417.00
45 Restitutions de collectivités publiques		4'788.25		4'000.00		4'471.25
46 Subventions		42'107.05		29'500.00		34'251.80
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		192'300.00		284'000.00		168'300.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>4'016'814.34</b>	<b>4'143'746.38</b>	<b>4'034'350.00</b>	<b>3'815'809.00</b>	<b>3'987'949.88</b>	<b>4'015'906.63</b>

<b>Excédent de charges</b>						
<b>Excédent de revenus</b>	<b>126'932.04</b>			<b>218'541.00</b>	<b>27'956.75</b>	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	2'910.60	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	20'000.00	-	22'998.65	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	4'627.20	-	3'400.00	-	4'410.95	-
6 Trafic	97'240.85	-	418'500.00	45'000.00	540'226.70	45'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	116'642.40	116'733.20	340'000.00	230'000.00	115'962.20	97'330.50
8 Economie publique, yc services industriels	565'377.60	47'946.20	650'000.00	485'000.00	667'923.55	601'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>786'798.65</b>	<b>164'679.40</b>	<b>1'431'900.00</b>	<b>760'000.00</b>	<b>1'351'522.05</b>	<b>743'330.50</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>622'119.25</b>		<b>671'900.00</b>		<b>608'191.55</b>
<b>Excédent de recettes</b>						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2013

Budget 2014

Compte 2014

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	715'805.00	-	1'375'000.00	-	1'237'105.85	-
52 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
56 Subventions accordées	70'993.65	-	56'900.00	-	114'416.20	-
57 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
58 Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Contributions de tiers	-	900.00	-	45'000.00	-	60'954.55
62 Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
63 Facturation à des tiers	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
66 Subventions acquises	-	163'779.40	-	715'000.00	-	682'375.95
67 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>786'798.65</b>	<b>164'679.40</b>	<b>1'431'900.00</b>	<b>760'000.00</b>	<b>1'351'522.05</b>	<b>743'330.50</b>
<b>Excédent de dépenses</b>	-	622'119.25	-	671'900.00	-	608'191.55
<b>Excédent de recettes</b>	-	-	-	-	-	-

**COMMUNE D'ISERABLES** **Tableau des actifs à amortir comptes 2014**

	Valeur compt. au 31.12.2013	Investissements au 31.12.2013		Investissements 2014		Investissements au 31.12.2014	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2013	Amort. 2013	Amort. cum. au 31.12.2012	Valeur compt. au 31.12.2014
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution						
Bâtiment administratif	18'000.00	680787.35	0.00	0.00	0.00	680787.35	10	662787.35	6'000.00	668787.35	12'000.00
Bâtiment industriel	219'000.00	686315.00	0.00	0.00	0.00	686315.00	10	467'315.00	25'000.00	492'315.00	194'000.00
Abrî PC des Combes	81'000.00	705611.90	0.00	0.00	0.00	705611.90	10	624'611.90	9'000.00	633'611.90	72'000.00
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	0.00	0.00	56873.00	40	56'872.00	0.00	56'872.00	1.00
Chauffage à distance (CAD)	122'000.00	767274.75	0.00	0.00	0.00	767274.75	10	645'274.75	20'000.00	665'274.75	102'000.00
Bâtiment d'école	65'000.00	1120543.75	22'998.65	0.00	0.00	1143542.40	5	1'055'543.75	5'998.65	1'061'542.40	82'000.00
CO régional de Marigny	0.00	63035.80	0.00	0.00	0.00	63035.80	5	63'035.80	0.00	63'035.80	0.00
Terrain de football	59'000.00	467361.25	0.00	0.00	0.00	467361.25	10	408'361.25	16'000.00	424'361.25	43'000.00
Rénovation église St-Théodule	39'000.00	250000.00	0.00	0.00	0.00	250000.00	10	211'000.00	5'000.00	216'000.00	34'000.00
Aménag. Sportif Patinoire	87'000.00	402931.15	0.00	0.00	0.00	402931.15	10	315'931.15	10'000.00	325'931.15	77'000.00
Institutions handicapés sociales	0.00	10080.50	4'410.95	0.00	0.00	14491.45	10	10'080.50	4'410.95	14'491.45	0.00
Dépôt communal	151'000.00	221769.55	0.00	0.00	0.00	221769.55	10	70'769.55	19'000.00	89'769.55	132'000.00
Participation routes cantonales	45'000.00	80466.40	110'005.25	0.00	0.00	190471.65	10	35'466.40	55'005.25	90'471.65	100'000.00
Routes communales	837'000.00	2660688.50	403'589.40	45'000.00	0.00	3019277.90	10	1'823'688.50	121'589.40	1'945'277.90	1'074'000.00
Routes agricoles	28'000.00	367069.00	0.00	0.00	0.00	367069.00	10	339'069.00	7'000.00	346'069.00	21'000.00
Plaques & noms de rues & maisons	0.00	0.00	26'632.05	0.00	0.00	26632.05	10	0.00	7'632.05	7'632.05	19'000.00
Eclairage public	23'000.00	97962.35	0.00	0.00	0.00	97962.35	10	74'962.35	6'000.00	80'962.35	17'000.00
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	0.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	81'930.00	1.00
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	0.00	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	43'613.90	1.00
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	0.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	26'899.00	1.00
Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	19999.60	0.00	0.00	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	19'998.60	1.00
Véhicule com. Ladog	27'000.00	137000.00	0.00	0.00	0.00	137000.00	40	110'000.00	26'999.00	136'999.00	1.00
Véhicule Subaru Forester	1.00	8000.00	0.00	0.00	0.00	8000.00	40	7'999.00	0.00	7'999.00	1.00
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	22874.40	0.00	0.00	0.00	22874.40	40	22'873.40	0.00	22'873.40	1.00
Collecteurs d'eau usée	0.00	498006.15	0.00	6'296.00	0.00	491710.15	10	498'006.15	-6'296.00	491'710.15	0.00
Digues de protection	230'000.00	959858.70	115'962.20	81'375.95	0.00	994444.95	10	729'858.70	28'586.25	758'444.95	236'000.00
Mensuration fédérale	20'000.00	114677.70	0.00	0.00	0.00	114677.70	10	94'677.70	5'000.00	99'677.70	15'000.00
Réseau d'eau potable	1'092'000.00	2944643.90	0.00	7'446.00	0.00	2937197.90	8	1'852'643.90	103'554.00	1'956'197.90	981'000.00
Turbinage II	668'000.00	796566.50	57'844.10	0.00	0.00	854410.60	8	128'566.50	66'844.10	195'410.60	659'000.00
PGEE	37'000.00	76877.80	0.00	0.00	0.00	76877.80	10	39'877.80	6'000.00	45'877.80	31'000.00
Zones à aménager	900'000.00	2345871.25	0.00	2'212.55	0.00	2343658.70	10	1'445'871.25	93'787.45	1'539'658.70	804'000.00
Plate-forme panoramique	10'000.00	29023.60	0.00	0.00	0.00	29023.60	10	19'023.60	10'000.00	29'023.60	0.00
Route forestière	60'000.00	75134.80	5748.25	2'000.00	0.00	78883.05	10	15'134.80	10748.25	25'883.05	53'000.00
Aménagements agricoles	107'000.00	343526.15	604'331.20	599'000.00	0.00	348857.35	10	236'526.15	18'331.20	254'857.35	94'000.00
<b>Total</b>	<b>4'925'007.00</b>	<b>17'199'720.85</b>	<b>1'351'522.05</b>	<b>743'330.50</b>	<b>743'330.50</b>	<b>1777'468.25</b>		<b>12'274'713.85</b>	<b>681'190.55</b>	<b>12'919'460.25</b>	<b>4'852'008.00</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	133.7%	116.6%	125.3%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs ( recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	21.1%	18.4%	19.8%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.5%	12.3%	12.4%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2013	2014	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	14.8%	12.8%	13.8%

4. Endettement net par habitant (I4)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3310	3146	3228

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	126.3%	135.5%	130.8%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

**COMMUNE D'ISERABLES**  
**FINANCEMENT DES SERVICES COMPTES 2014**

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<b>Eaux potables et irrigations</b>		
Entretien du réseau d'eau potable	46'376.91	
Imputations internes heures des TP	22'000.00	
Entretien du réseau d'irrigation	132.85	
Imputations internes heures des TP	5'000.00	
Amortissement du réseau d'eau	53'554.00	
Administration	3'000.00	
Taxes annuelles eau potable		107'396.80
Taxes annuelles irrigation		18'503.85
	<hr/>	
	130'063.76	125'900.65
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>4'163.11</b>
 <b>Eaux usées</b>		
Personnel d'exploitation	0.00	
Charges sociales	0.00	
Entretien du réseau des eaux usées	23'845.40	
Imputations internes heures des TP	4'000.00	
Entretien de la STEP	24'628.55	
Imputations internes heures des TP	23'000.00	
Traitement des boues et analyses STEP	29'475.80	
Électricité et téléphone STEP	7'100.85	
Assurances choses et RC	7'422.85	
Amortissement collecteurs d'eau usée	-6'296.00	
Amortissement STEP	0.00	
Administration	5'000.00	
Taxes annuelles d'eau usée		94'035.05
	<hr/>	
	118'177.45	94'035.05
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>24'142.40</b>
 <b>Ordures</b>		
Enlèvement des ordures	82'914.20	
Traitement des ordures	15'871.05	
Imputations internes heures des TP	39'000.00	
Administration	3'000.00	
Subvention recyclage des verres		1'754.50
Taxes annuelles pour les ordures		109'314.00
	<hr/>	
	140'785.25	111'068.50
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>29'716.75</b>

**COMMUNE D'ISERABLES****Tableau des engagements hors bilan comptes 2014**

LIBELLE	MONTANT
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat tracteur Forcar	34'750.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat Félix	68'125.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat processeur	73'500.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen compte courant (25%) CHF 27'139.13	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen emprunt centre forestier (25%)	100'000.00
Cautionnement Prêt LIM Fondation Pro Aserablos	70'400.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la Raiffeisen (25%) déchiqueteuse à bois	72'500.00
<b>Total</b>	<b>419'275.00</b>

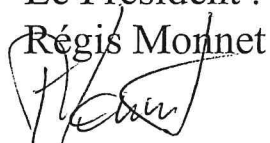




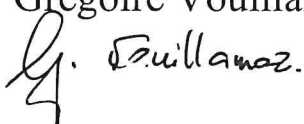
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 25 mai 2015

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



Les comptes 2014 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Isérables  
en date du 25 juin 2015

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz

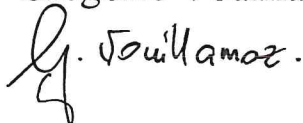


Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires  
**assemblée primaire**  
Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2014

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				
<b>EXEMPLE</b>					

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau

COMPTABILITÉS

BOUCLEMENTS

RÉVISIONS

EXPERTISES

CONSEILS  
D'ENTREPRISES

FISCALITÉ

Au Conseil Municipal d'Isérables  
1914 Isérables

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2014** de la Municipalité d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Commune ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme mesuré et a diminué par rapport à l'exercice précédent
- selon notre appréciation la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Municipalité qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 27'956.75 et une fortune nette au bilan de Fr. 2'086'475.34.

Leytron, le 20 mai 2015 / NM

FIDUCIAIRE J. PHILIPPOZ S.A.

Nicolas MARTINET  
Expert réviseur agréé

Patrice MARTINET